



2024

# Politique Municipalité amie des aînés

Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire  
et de l'urbanisme

Adoptée à la séance du conseil de la Communauté maritime  
du 11 juin 2024



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Communauté maritime



## Table des matières

Liste des figures.....	3
Liste des tableaux.....	3
Équipe de réalisation .....	4
Comité de pilotage.....	4
Mot du président de la Communauté maritime .....	5
Mise en contexte.....	6
Les orientations.....	7
Définition personne aînée .....	8
Valeurs.....	8
Portrait du milieu .....	9
Contexte insulaire.....	9
Contexte économique.....	9
Contexte démographique .....	10
Les aînés dans la population.....	15
Communauté anglophone .....	16
Consultation auprès des personnes aînées.....	17
Profil des répondants.....	17
Mécanisme de suivi .....	19
Remerciements.....	20

## Liste des figures

---

Figure 1 - Application du vieillissement actif dans les municipalités .....	7
Figure 2 - Projection démographique par tranches d'âge .....	13
Figure 3 - Évolution de la population comparativement à celle du Québec 2021 à 2041 .....	14
Figure 4 - Population de 60 ans et plus par tranche d'âge en 2021.....	15
Figure 5 - Répartition des répondants par village .....	17

## Liste des tableaux

---

Tableau 1 - Le revenu médian après impôt des personnes de 65 ans et plus.....	10
Tableau 2 - Prévision démographique jusqu'en 2036.....	11
Tableau 3 - Pourcentage de la population âgée de plus de 65 ans versus l'âge médian .....	11
Tableau 4 - Récapitulatif et comparatif de la situation démographique .....	12

## Équipe de réalisation

---

### Coordination

- Marie-Christine LeBlanc, cheffe de section – développement territorial
- Félicia Beaulac-Labelle, agente de développement territorial

### Rédaction, recherche, entrevues et sondages

- Félicia Beaulac-Labelle, agente de développement territorial
- Noémie Déraspe, agente de développement territorial

### Conseils en élaboration de politiques municipales

- Danielle Perreault, accompagnatrice, Espace MUNI
- Emmanuelle Jean-Arsenault, chargée de l'offre de services, Espace MUNI

### Révision linguistique

- Nathalie Chiasson, adjointe à la direction générale

## Comité de pilotage

---

- Roger Chevarie (élu et président du comité, représentant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine)
- Diana-Joy Davies (élue, représentante de la Municipalité de Grosse-Île)
- Carole Lemieux (directrice générale de la Municipalité de Grosse-Île)
- Alexandra Boudreau-Bourgeois (conseillère à la vie communautaire, Municipalité des Îles)
- Félicia Beaulac-Labelle (chargée de projet, MADA)
- Marie-Christine LeBlanc (cheffe de section – développement territorial, Municipalité des Îles)
- André St-Onge (agent de mobilisation, équipe de développement social)
- Jacques Bourgeois (organisateur communautaire, CISSS des Îles)
- Alexandra Noël (agente de promotion de la santé, CISSS des Îles)
- Jeanne Poirier (directrice, Centre d'action bénévole des Îles-de-la-Madeleine)
- Réjeanne Jomphe (citoyenne aînée et présidente de secteur, Club des 50 ans et + des Îles)
- Francine Cyr (présidente de l'AREQ)
- Candice Aitkens (citoyenne aînée de la Municipalité, L'Île-d'Entrée)

## **Mot du président de la Communauté maritime**

---

Chers citoyennes et citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter la politique MADA (Municipalité amie des aînés) ci-après appelée la « Politique », une initiative qui vise à favoriser le bien-être et la participation active des aînés dans tous les aspects de la vie communautaire.

En tant que Communauté maritime, avec nos partenaires, nous souhaitons créer un environnement accueillant et inclusif pour nos aînés, où ils peuvent continuer à s'épanouir, à contribuer à la vie communautaire et démocratique et à partager leurs connaissances et leurs expériences avec les générations futures, tout en répondant aux défis liés au vieillissement de la population.

En termes concrets, cela signifie fournir des services de qualité, des espaces sécuritaires et accessibles, ainsi que des programmes et des activités adaptés aux besoins et aux intérêts des aînés. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les partenaires du milieu pour offrir à nos aînés le soutien dont ils ont besoin pour rester actifs, en bonne santé et connectés. Cette démarche repose sur les valeurs fondamentales de respect, d'ouverture d'esprit, de bienveillance et d'appartenance, qui sont au cœur de l'engagement de notre communauté envers ses aînés.

En adhérant aux principes du vieillissement actif, nous encourageons nos aînés à rester engagés, à poursuivre leurs passions et à maintenir un mode de vie sain et dynamique.

Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements au comité de pilotage de la Politique MADA pour son travail dans l'élaboration de cette importante initiative. Votre engagement envers nos aînés est une source d'inspiration pour tous.

Ensemble, en tant que communauté unie et solidaire, nous continuerons à faire de notre territoire un endroit où les aînés se sentent valorisés, respectés et aimés.

**Antonin Valiquette**

Président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

## Mise en contexte

---

La démarche MADA de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine s'inscrit dans une vision collective de développement, incarnée par le projet de territoire Horizon 2025, établissant ainsi une feuille de route partagée pour l'avenir de l'archipel. Cette vision intègre les défis uniques liés à notre insularité, à notre éloignement géographique, à la fragilité de notre environnement et à notre réalité démographique en évolution. Face à ces enjeux, il est impératif pour la Communauté maritime d'agir de manière proactive en identifiant des actions prioritaires qui guideront notre collectivité vers un avenir souhaitable et durable.

Au cours de la dernière année, l'équipe municipale, appuyée par un comité de pilotage, a entrepris une démarche inclusive en consultant les aînés à travers des sondages et des cafés-rencontres. Ces échanges ont permis de brosser un portrait exhaustif des besoins, des enjeux et des aspirations des aînés, tout en définissant les grands objectifs de notre nouvelle Politique Municipalité amie des aînés (MADA).

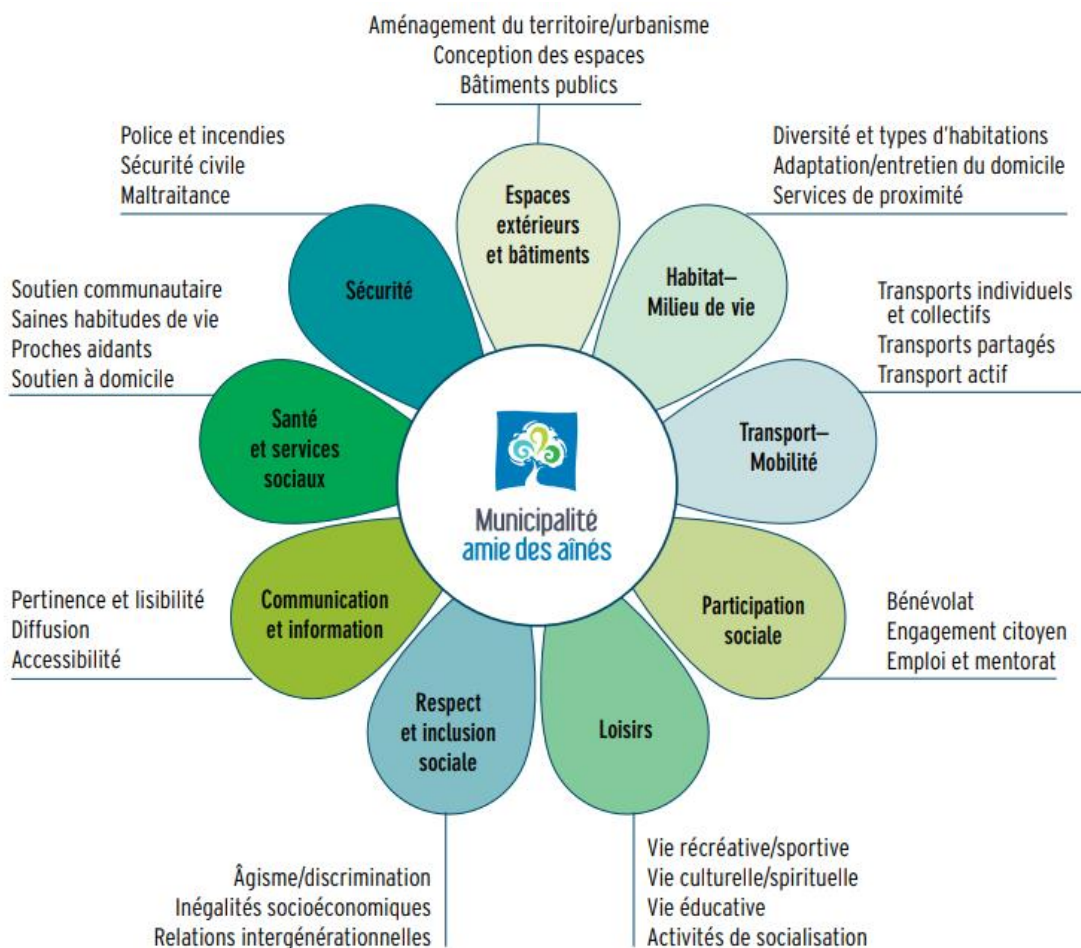
Ainsi, nous sommes fiers de vous présenter la Politique MADA de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, fruit d'une réflexion approfondie et en harmonie avec la Politique familiale et des aînés adoptée par le conseil municipal en avril 2021. Cette politique-ci s'articule autour de principes clés visant à promouvoir le bien-être, l'inclusion sociale et le respect de la dignité des aînés dans notre communauté. En mettant en œuvre les actions identifiées, nous aspirons à créer un environnement favorable au vieillissement actif et à favoriser le maintien d'une qualité de vie optimale pour nos aînés.

## Les orientations

La Politique MADA intervient dans neuf champs d'action qui visent le vieillissement actif au sein de la communauté. Vieillir en restant actif implique que toute personne aînée, peu importe les facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux, ait l'occasion de s'impliquer dans la société à la hauteur de sa volonté et de ses capacités.

Pour ce faire, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine s'engage à renforcer les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité dans le but d'accroître la qualité de vie des personnes aînées de son territoire.

Figure 1 - Application du vieillissement actif dans les municipalités



## Définition personne aînée

---

Inspiré par la Politique familiale et des aînés, adoptée en 2021, le comité de pilotage à la tête de la démarche MADA s'est entendu sur la définition suivante d'une personne aînée :

*« Par leur précieux bagage de savoirs et d'expériences, les personnes aînées contribuent pleinement au dynamisme et au développement de notre communauté. Elles vivent des défis, des vulnérabilités et des préoccupations communes, notamment en regard de leur autonomie, leur maintien à domicile et leur sécurité.*

*Bien que le sentiment d'être un aîné soit relatif à une définition personnelle, la soixantaine est retenue dans le cadre de cette politique comme balise pour définir certaines mesures. »*

## Valeurs

---

Promouvoir le **respect** des personnes aînées, nous assurer d'une grande **ouverture d'esprit** et d'agissements dans la **bienveillance** envers et entre elles, et favoriser leur sentiment d'**appartenance** à notre communauté; ce sont les valeurs qui dirigent la Politique MADA de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

### **Respect**

Le respect est le sentiment de considération et d'égard que l'on peut avoir envers un individu. Il suppose une compréhension des valeurs d'une personne ou d'une idée.

### **Ouverture d'esprit**

L'ouverture d'esprit qualifie l'attitude d'une personne faisant preuve d'une grande tolérance, manifestant de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension pour des idées qui diffèrent en partie ou totalement des siennes. Elle pousse à cultiver des relations riches et positives.

### **Bienveillance**

La bienveillance invite à la compréhension et à l'indulgence de façon altruiste, tout en impliquant une certaine disposition affective. Elle vise le bien et le bonheur des autres.

### **Appartenance**

L'appartenance est le sentiment de faire partie d'un groupe ou d'une communauté, d'y être attaché et de s'y sentir bien et important. Il soutient la qualité des relations, le partage et la capacité à avancer avec confiance et détermination.



## Portrait du milieu

---

### Contexte insulaire

Les Îles-de-la-Madeleine sont situées en plein cœur du golfe Saint-Laurent, à 105 km au nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard et à 215 km au sud-est de la péninsule gaspésienne. L'archipel regroupe une quinzaine d'îles, parmi lesquelles sept sont habitées : l'île de la Grande Entrée, la Grosse Île, l'île aux Loups, l'île du Havre aux Maisons, l'île du Cap-aux-Meules, l'île du Havre Aubert et l'île d'Entrée. Toutes ces îles se rejoignent par voie terrestre, à l'exception de L'Île-d'Entrée qui est accessible seulement par traversier d'un trajet de 16 km à partir du port de Cap-aux-Meules.

Depuis 2002, le territoire des Îles-de-la-Madeleine est divisé en deux municipalités distinctes, soit celle de Grosse-Île (4 % de la population) et celle des Îles-de-la-Madeleine (96 % de la population). Ces deux entités se différencient principalement par la langue : la population de Grosse-Île étant anglophone et le reste de la population étant majoritairement francophone, à l'exception des résidents de L'Île-d'Entrée. Ces deux collectivités se regroupent sous la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine qui gère des compétences habituellement attribuées aux municipalités régionales de comté (MRC) et celles étant de gérance locale, mais communes aux deux municipalités (par exemple, la gestion des matières résiduelles).

Les liaisons entre les Îles et le continent s'effectuent quotidiennement par voie aérienne et maritime, et ce, durant toute l'année. Le transport maritime se divise en deux volets sous la bannière de la Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA) : une première liaison effectuée régulièrement la route entre Souris (Île-du-Prince-Édouard) et les Îles, transportant passagers et marchandises, tandis qu'une deuxième est assurée depuis Montréal (ou Matane en saison hivernale) exclusivement pour la marchandise.

### Contexte économique

L'économie madelinienne repose principalement sur deux industries de nature saisonnière : l'exploitation et la transformation de ressources halieutiques ainsi que le tourisme. Toutes deux ont une forte période d'activité étalée d'avril à septembre, ce qui concentre la population sur le territoire et peut créer une forte pression sur les ressources lors de ces mois d'activité. Comme l'ensemble de la province, les Îles-de-la-Madeleine font présentement face à un manque criant de main-d'œuvre, ce qui impacte les services offerts aux citoyens ainsi que l'offre touristique en saison estivale.<sup>1</sup> L'archipel compte 4 622 travailleurs entre 25 à 64 ans, ce qui amène un taux d'emploi de 68,1 %. Quant au taux de chômage de la Communauté maritime, il était de 12,2 % lors du dernier recensement (2021) comparativement à 7,6 % pour l'ensemble de la province.<sup>2</sup> Le fait que le taux de chômage soit plus élevé aux Îles s'explique entre autres par la saisonnalité des principaux moteurs économiques (pêche et tourisme).

L'impact du vieillissement de la population et des départs à la retraite, jumelé à une période d'activité économique intense, consolidera, dans les prochaines années, ce grand défi qu'est le remplacement de la main-d'œuvre dans les emplois actuels, mais aussi de recrutement pour les nouveaux emplois qui

---

<sup>1</sup> Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, *Plan de gestion des matières résiduelles du territoire des Îles-de-la-Madeleine*, 2022

<sup>2</sup> Statistique Canada, *Recensement de la population de 2021 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine*, 2021

seront créés. Comme mentionnée ci-dessus, cet enjeu se fait déjà sentir. En effet, l'indice de remplacement de la main-d'œuvre (IRMO) pour les Îles était de 43 en 2021. Cet indicateur signifie que pour 100 personnes partant à la retraite, il n'y a que 43 jeunes (âgés de 20 à 29 ans), susceptibles d'intégrer le marché du travail pour les remplacer. À titre comparatif, l'IRMO à la même date pour l'ensemble du Québec était de 83.<sup>3</sup>

Quant au revenu médian après impôt pour les Madelinots, il est de 35 200 \$ en moyenne, alors qu'il est de 26 600 \$ spécifiquement pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Selon Statistique Canada, sur 3 585 personnes âgées de 65 ans et plus, 855 sont dans une situation de faible revenu après impôt pour l'ensemble de la communauté maritime.

**Tableau 1 - Le revenu médian après impôt des personnes de 65 ans et plus**

Territoire	% de la population de plus de 65 ans (2021)	Revenu médian après impôt des 65 ans et plus (2020) <sup>4</sup>	% de personnes de 65 ans et plus en situation de faible revenu après impôt (2020) <sup>5</sup>
Mun. Îles-de-la-Madeleine	28,6 %	26 600 \$	24,62 %
Mun. Grosse-Île	22,6 %	27 400 \$	28,6 %
Communauté maritime	28,8 %	26 600 \$	24,93 %
Province de Québec	20,8 %	27 700 \$ <sup>6</sup>	19,83 %

## Contexte démographique

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine comptait 13 211 habitants en 2022, soit une augmentation de 5,5 % en 5 ans. Le principal facteur expliquant cette croissance, qui renverse ainsi les projections de l'ISQ pour les Îles, est le solde migratoire positif de l'archipel. En effet, le territoire affichait, pour une sixième année consécutive, un solde migratoire positif atteignant 166 nouveaux résidents en 2022.<sup>7</sup> L'ISQ a donc revu à la hausse ses prévisions pour la Communauté maritime : on prévoit désormais un accroissement de la population de 2,93 % de 2022 à 2036.

<sup>3</sup> Léonard AUCOIN, *Étude sur les Îles-de-la-Madeleine, Partie 1 – La démographie*, Mai 2021, p. 21

<sup>4</sup> Statistique Canada, *Tableau 98-10-0073-01 Des statistiques sur le revenu pour les grandes sources de revenus, en 2019 et en 2020, selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810007301>

<sup>5</sup> Statistique Canada, *Tableau 98-10-0103-01 Situation de faible revenu, selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810010301>

<sup>6</sup> Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)*, Fichiers maîtres adaptés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), <https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/vieillessement/index.html?theme=revenu&tab=2>

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec, *Composantes démographiques projetées, scénario Référence A2022*, MRC du Québec, 2021-2041, [https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/entrants-sortants-solde-migratoire-interne-et-taux-correspondants-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri\\_annee=70&tri\\_tertr=11](https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/entrants-sortants-solde-migratoire-interne-et-taux-correspondants-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_annee=70&tri_tertr=11)

**Tableau 2 - Prédiction démographique jusqu'en 2036**

Territoire	2022	2026	2031	2036	Variation 2022-2036
Mun. Îles-de-la-Madeleine	12 739	12 986	13 088	13 098	2.74 %
Mun. Grosse-Île	472	496	505	512	7.8 %
Communauté maritime	13 211	13 482	13 593	13 610	2.93 %

Un point important à considérer est l'âge de la population actuelle. En effet, en 2021, 28.8% des citoyens de l'archipel ont 65 ans et plus, comparativement à 20.8% pour l'ensemble du Québec.<sup>8</sup> L'âge médian de la population de l'archipel est donc plus élevé que celui de la province, soit de 54.4 ans comparativement à 42.7 ans pour l'ensemble du Québec.<sup>9</sup>

**Tableau 3 - Pourcentage de la population âgée de plus de 65 ans vs l'âge médian**

Territoire	% de la population de plus de 65 ans (2021)	Âge médian (2021)
Mun. Îles-de-la-Madeleine	28,6 %	54,8 ans
Mun. Grosse-Île	22,6 %	52 ans
Communauté maritime	28,8 %	54,4 ans

Comme dans le reste de la province, l'archipel fait face à une augmentation de la proportion de personnes âgées sur son territoire. Cependant, cette tendance est nettement plus marquée aux Îles. En effet, en 2041, ce ne serait pas moins de 40,1 % de la population qui aurait plus de 65 ans, versus 26,3 % pour la province et l'âge médian anticipé pour la population de l'archipel serait de 61 ans, comparativement à 56 ans pour l'ensemble du Québec.<sup>10</sup>

<sup>8</sup>Institut de la statistique du Québec, <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/11/mrc/01>

<sup>9</sup>Statistique Canada, *Recensement 2021*, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00032401&SearchText=Communaut%C3%A9%20maritime%20des%20%C3%8Eles%2Dde%2DIa%2DMadeleine>

<sup>10</sup> Léonard AUCOIN, *Les Îles-de-la-Madeleine 2010 – 2020. Regard croisé sur la démographie, l'économie et le social Partie I – La démographie*, Mai 2021, p. 17

**Tableau 4 - Récapitulatif et comparatif de la situation démographique de la Communauté maritime<sup>11</sup>**

Années	Communauté maritime	Province de Québec
<b>Pourcentage de la population de 65 ans et plus (%)</b>		
2021	28,8 %	20,8 %
2041 (projection)	40,1 %	26,3 %
<b>Âge médian</b>		
2021	54,4 ans	42,7 ans
2041 (projection)	61 ans	56 ans
<b>Taux d'accroissement naturel</b>		
2021	-34	14 397
2041 (projection)	-112	-9839
<b>Indice synthétique de fécondité (2022)</b>	1,42	1,49

De plus, bien que la population dans son ensemble soit en croissance depuis les dernières années, l'accroissement naturel des Îles demeure négatif. C'est-à-dire qu'annuellement, il y a plus de décès que de naissances.

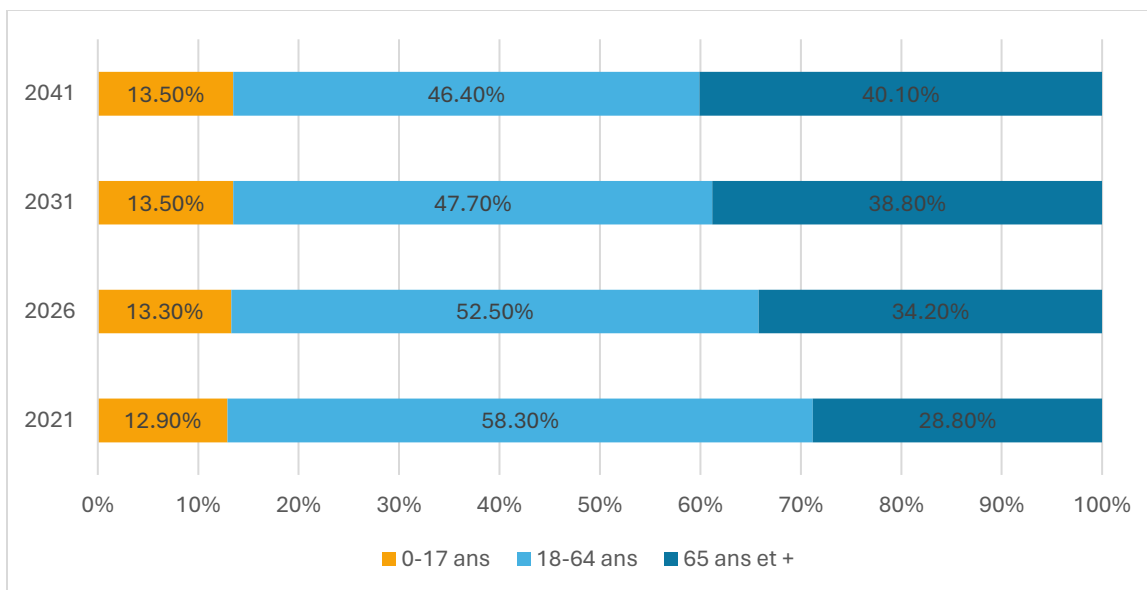
Entre 2011 et 2020, il y a eu 891 naissances et 1232 décès, ce qui confère aux Îles un accroissement naturel négatif de -341 au cours de la dernière décennie.<sup>12</sup> Bien que les naissances soient à la hausse depuis 2018, l'important vieillissement de la population fait que les décès les surpassent toujours. Le vieillissement de la population permet d'anticiper une amplification à venir de cette décroissance naturelle, pour atteindre un taux annuel de -112 en 2041, comparativement au taux annuel de -34 en 2021.<sup>13</sup>

<sup>11</sup> Institut de la statistique du Québec, Repéré à *Bulletin Sociodémographique* (vol. 26, no. 4 – Juillet 2022), *Naissances et fécondité, Faits saillants tirés du Bilan démographique du Québec 2023 et Composantes démographiques projetées, scénario Référence A2022, MRC du Québec, 2021-2041*

<sup>12</sup> Léonard AUCOIN, *Les Îles-de-la-Madeleine 2010 – 2020. Regard croisé sur la démographie, l'économie et le social Partie I – La démographie 1.0* Mai 2021, p. 7

<sup>13</sup> Institut de la Statistique du Québec, *Composantes démographiques projetées, scénario Référence A2022, MRC du Québec, 2021-2041, 2022*, <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/composantes-demographiques-projetees-scenario-referance-a2022-mrc-du-quebec-2021-2041.xlsx>

**Figure 2 - Projection démographique par tranches d'âge de la Communauté maritime (%)<sup>14</sup>**

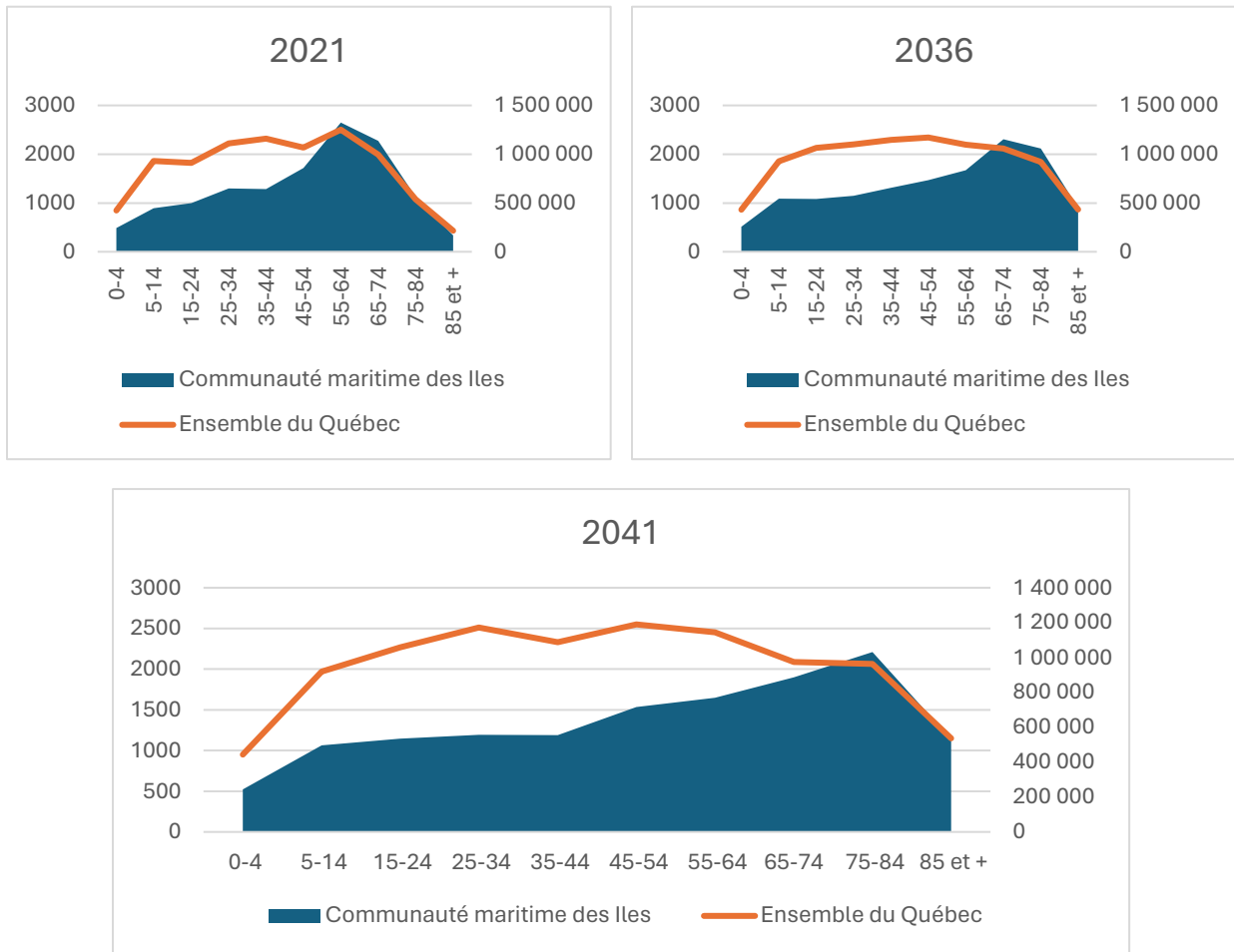


<sup>14</sup> Direction de la santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Leblanc-Florence, Sandrine, *Évolution démographique aux Îles-de-la-Madeleine*, Décembre 2021

À partir des données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Population et structure par âge et sexe – Municipalités régionales de comté (MRC)*, 2021

Les projections démographiques pour les deux prochaines décennies laissent présager que la tranche d'âge des 0-17 ans restera plutôt stable, tandis que la proportion des 65 ans et plus augmentera considérablement (+11,3 % en 2041).

**Figure 3 - Évolution de la population de la Communauté maritime comparativement à celle du Québec 2021 à 2041<sup>15</sup>**

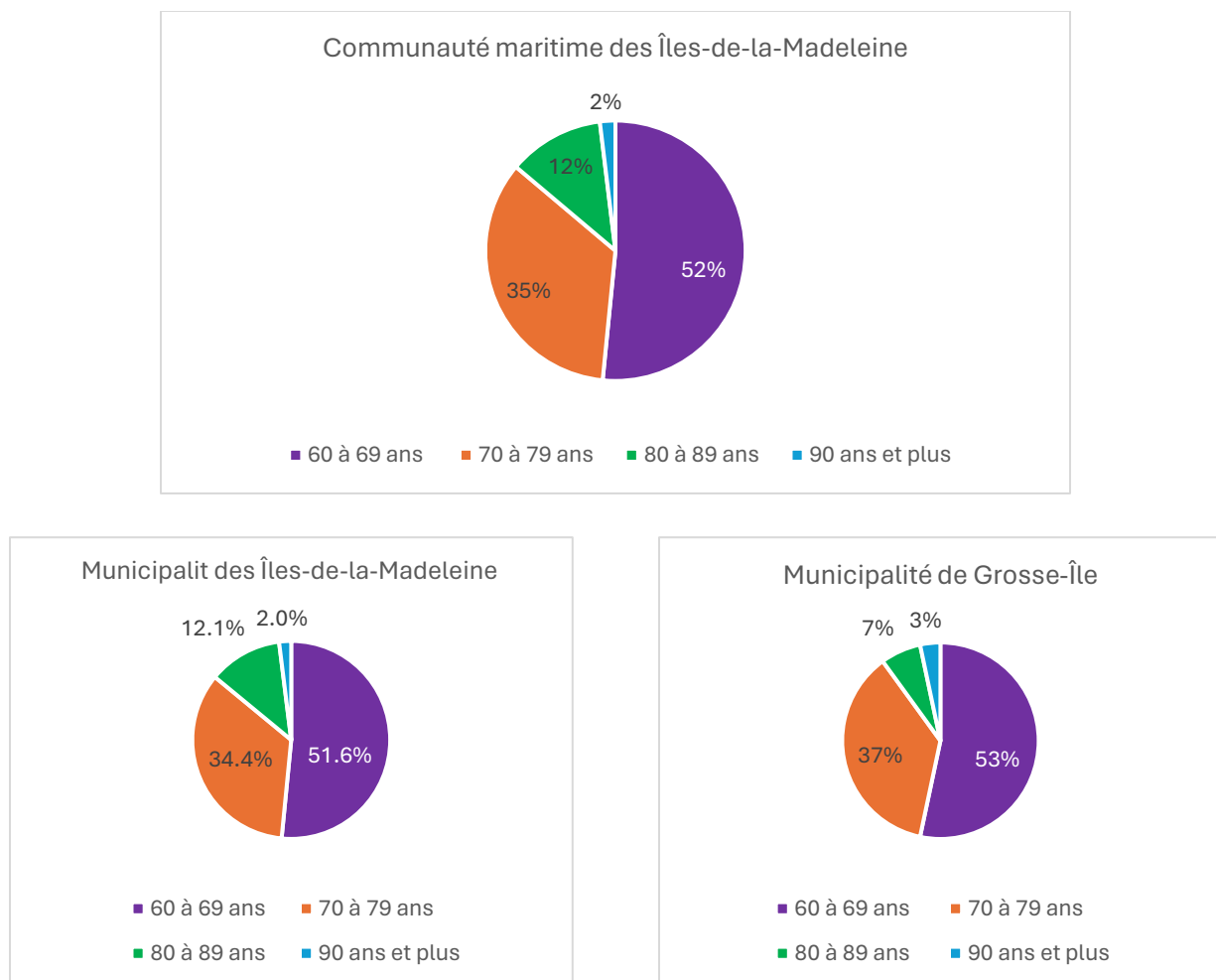


<sup>15</sup> Léonard AUCOIN, *Présentation avec l'équipe de Développement social*, 2023

## Les aînés dans la population

Comme le démontrent les graphiques ci-dessous, la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus selon les différentes tranches d'âge est assez semblable d'une municipalité à l'autre. Nous pouvons estimer que, dans les prochaines années, la tranche d'âge de 70 à 79 ans ainsi que celle des 80 ans et plus augmenteront considérablement, vu les projections démographiques. Cette situation accentuera les enjeux liés au vieillissement de la population, particulièrement quant à la disponibilité de main-d'œuvre pour assurer les services de base à l'ensemble de la communauté, mais aussi aux personnes aînées (soins à domicile, RPA, CHSLD, CISSS, etc.). Les besoins en service à domicile augmenteront considérablement, tout comme les besoins en hébergement abordable pour les personnes aînées. L'enjeu est donc de tout mettre en œuvre pour que nos aînés puissent rester le plus longtemps possible à leur domicile.

Figure 4 - Population de 60 ans et plus par tranche d'âge en 2021<sup>16</sup>



<sup>16</sup> À partir des données de Statistique Canada, Recensement 2021

## Communauté anglophone

La population anglophone de l'archipel représente 5,5 % de la population, soit environ 645 personnes installées principalement à Grosse-Île (465 habitants en 2021) et à L'Île-d'Entrée.<sup>17</sup> Parmi la communauté anglophone, près des trois quarts parlent seulement l'anglais et environ le quart parle aussi français. Au niveau des francophones, la situation est semblable puisque seulement 20 % parlent les deux langues.<sup>18</sup>

La communauté anglophone des Îles-de-la-Madeleine vit les mêmes enjeux démographiques que le reste de la population, comme il l'a été démontré ci-haut. À Grosse-Île, c'est 22,6 % des citoyens qui sont âgés de plus de 65 ans. La tendance au vieillissement étant encore plus marquée chez la communauté anglophone, on peut prévoir une augmentation de ce nombre et un besoin accru de soutien et de services bilingues dans les années à venir.

Le portrait actuel des aînés de Grosse-Île met en lumière une réalité où de nombreuses personnes vivent seules, cherchant souvent le soutien de leur famille proche pour répondre à leurs besoins dans le but de rester à domicile le plus longtemps possible. Cette tendance va de pair avec une certaine méconnaissance des services disponibles, tels que les programmes offerts par le CISSS, le répit pour les proches aidants ou encore le programme d'adaptation de domicile.

Cette situation peut être le résultat de divers facteurs, notamment l'éloignement géographique des services spécialisés, le manque d'information en anglais sur les ressources disponibles, ou encore une réticence à accepter de l'aide extérieure. En conséquence, de nombreux aînés et leurs proches aidants se retrouvent parfois dépassés par les défis liés au maintien à domicile.

---

<sup>17</sup> Statistique Canada, *Recensement 2021*

<sup>18</sup> CAMI, *Une évaluation des besoins : mieux comprendre la situation des aînés*, Mars 2017, p. 11.



## Consultation auprès des personnes âgées

La consultation des personnes âgées est un élément central dans l'élaboration de la politique municipale pour les aînés. Elle s'est déroulée en deux étapes essentielles afin de garantir une compréhension approfondie des besoins et des préoccupations de cette importante partie de notre communauté. Tout d'abord, un sondage a été réalisé en amont de la démarche afin de recueillir des données précises sur les besoins, les priorités et les aspirations des personnes âgées de notre communauté. Ces informations ont permis d'orienter efficacement la suite du processus de consultation.

Sous les recommandations du comité de pilotage, trois rencontres citoyennes ont été organisées dans différents pôles villageois : île du Havre Aubert, île du Cap aux Meules et île de la Grande Entrée. Ces rencontres ont offert l'occasion aux personnes âgées de s'exprimer directement sur les enjeux qui les concernent et de participer activement à la validation des orientations du plan d'action.

Nombreuses sont les personnes âgées qui ont pris part à ces échanges constructifs, permettant ainsi une approche inclusive et participative dans l'élaboration de notre politique municipale pour les aînés.

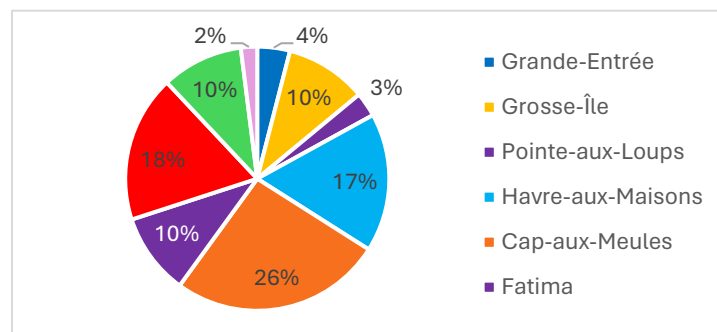
### Profil des répondants

Un sondage a été réalisé en octobre 2023 auprès des personnes résidant aux Îles-de-la-Madeleine de plus de 65 ans afin de mieux cerner les besoins des aînés de la communauté des Îles, c'est-à-dire les éléments du milieu qui sont appréciés (avantages/forces du milieu) et les éléments du milieu à améliorer (obstacles/aspects à améliorer).

Cette consultation a permis de récolter le point de vue de plus de 240 personnes, ce qui correspond à un taux de réponse de 6,2 %. De ces répondants, plus de la moitié (52,9 %) sont âgés entre 65 et 74 ans, 38,3 % entre 75 et 84 ans et 8,8 % de 85 ans et plus.

Les répondants aînés sont répartis géographiquement sur le territoire ce qui assure une représentativité dans les résultats obtenus.

Figure 5 - Répartition des répondants par village



Finalement, la grande majorité de ces aînés sont à la retraite et sont encore propriétaires de leur logement. Un peu plus de la moitié d'entre eux vivent avec un conjoint tandis qu'une proportion relativement importante vit seule. La plupart d'entre eux se déclarent autonomes en termes de soins

personnels ou d'entretien ménager, ce qui peut s'expliquer entre autres par la tranche d'âge ayant le plus répondu au sondage (65-74 ans).

Les personnes âgées présentes aux cafés-rencontres étaient quant à elles au nombre de vingt-huit (28) : 9 à L'Étang-du-Nord, 4 à L'Île-du-Havre-Aubert et 15 à Grand-Entrée. Essentiellement des retraités âgés de 65 à 85 ans, la plupart étaient activement engagés dans leur communauté. La majorité d'entre eux participaient au minimum aux activités organisées par leurs clubs, tels que le bingo, les parties de cartes, les jeux de poches, etc., et plusieurs étaient également membres de l'exécutif de ces clubs.

### **Thèmes prioritaires**

À la question quels thèmes sont prioritaires pour vous, les répondants au sondage ont identifié *Habitat et milieu de vie, Santé et services sociaux, Espaces extérieurs et bâtiments, Sécurité et Transport et mobilité*. En revanche, lors des cafés-rencontres, les enjeux et les défis soulevés par les aînés concernaient plutôt les thèmes *Communication et information, Loisirs et Transport et mobilité*.

Le comité de pilotage a pris en considération les thèmes notés comme prioritaires par les répondants au sondage afin de prioriser les avenues d'intervention pour le plan d'action, et puisque les cafés-rencontres se sont tenus à la suite de cet exercice, les enjeux soulevés lors de ces discussions sont venus souligner lors des cafés-rencontres.

## Mécanisme de suivi

---

Conformément aux recommandations du comité de pilotage afin de garantir un suivi efficace et une mise en œuvre réussie de la Politique MADA, plusieurs mesures ont été établies. Un comité de suivi sera formé permettant de suivre la Politique MADA ainsi que la Politique familiale. Ce comité sera chargé de superviser et d'appuyer la concrétisation des actions tout au long du processus de mise en œuvre. Ce comité organisera deux réunions annuelles pour assurer un suivi régulier et garantir l'avancement des initiatives prévues.

Afin de maintenir la transparence et d'assurer l'engagement continu de la population, un bilan annuel des progrès réalisés sera réalisé et des communications régulières seront diffusées pour informer la communauté des avancées et des résultats obtenus dans le cadre du présent plan d'action MADA.

Afin d'assurer une représentation équilibrée et une collaboration efficace dans la mise en œuvre des actions prévues, le comité de suivi sera composé des représentants ci-dessous :

- Représentant élu de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;
- Représentant élu de la Municipalité de Grosse-Île;
- Représentant de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;
- Représentant de la Municipalité de Grosse-Île;
- Responsable de la mise en œuvre de la Politique;
- Représentant du Centre d'action bénévole;
- Représentant du CISSS des Îles;
- Représentant de l'équipe de développement social;
- Deux (2) représentants de la famille;
- Deux (2) représentants des aînés.

## Remerciements

---

L'adoption de la Politique MADA et de son plan d'action marque une étape significative dans notre engagement envers le bien-être de notre communauté. Cela témoigne de la détermination du conseil de la Communauté maritime des Îles à poursuivre ses efforts pour favoriser l'épanouissement de notre cadre de vie. Cette politique servira de guide aux gestionnaires municipaux, travaillant de concert avec les divers partenaires de notre collectivité, pour répondre aux besoins et aux aspirations de nos aînés.

Nous réaffirmons notre engagement à créer un environnement propice à l'épanouissement des aînés et à les soutenir dans leur contribution active à notre société.

La Communauté maritime tient à remercier Espace MUNI pour son accompagnement dans le cadre du renouvellement de la présente politique ainsi que le Secrétariat des aînés pour sa contribution financière.

Nous tenons également à remercier les citoyens, les citoyennes et les partenaires qui ont participé aux consultations et qui ont joué un rôle crucial dans l'élaboration de cette politique. Votre implication démontre notre force collective et notre engagement envers un avenir inclusif et prospère pour tous les membres de notre communauté.



En partenariat avec :

